

Compte-rendu de la réunion du Conseil

Municipal du 29 septembre 2014

PRESENTS : MM. CUTELLE M, CLERC D, MUTTINELLI G, GODARD JC, BAJOT F, CHAILLOU P, CRETIN L, GERMAIN C, PERONCINI J, PUTELAT N, RAFFAULT M, TREYVAUD S.

EXCUSES : Mme BACHMANN F qui donne procuration à Mme CUTELLE M, Mme CURTENAZ M qui donne procuration à Mr MUTTINELLI G, Mr PUTELAT O.

Convocations du 19.09.2014

URBANISME :

Dans le cadre de l'élaboration du **SCOT Usses et Rhône** (Schéma de Cohérence Territoriale) les Communes membres sont appelées à établir un état des lieux, à identifier l'habitat dispersé et les « dents creuses », les zones de plus de 3 000 m² non construites et délimiter les enveloppes urbaines. Cette mission a été confiée à la Commission Communale de l'Urbanisme. Au vu de la présentation des plans des différents hameaux, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal apporte quelques modifications mineures et entérine le travail de ladite commission. Rendez-vous sera pris avec Monsieur Sébastien ALCAIX, chargé de mission.

TRAVAUX DE VOIRIE ET BATIMENTS :

Voirie : compte-rendu est donné au Conseil Municipal des travaux intervenus sur la Route de la Guinguette et le chemin de la Cugnière.

La mise en souterrain des réseaux électrique et téléphonique le long de la RD 1508 sont en cours d'achèvement.

Numérisation des réseaux d'eaux pluviales et potable : le recollement et la numérisation du chef-lieu sont opérationnels. Le Conseil Municipal confie la poursuite de cette opération au Cabinet MONOD, pour les secteurs de Fiolaz, Bois d'Arlod et Bonvy, moyennant une estimation de 12 002.49 € HT.

Bâtiments :

Appartement situé au 1^{er} étage du Musée Paysan : vacant depuis le 1^{er} septembre 2014, le Conseil Municipal prévoit la mise aux normes de l'installation électrique, le remplacement partiel des sanitaires et la réfection totale des peintures. Ces travaux sont confiés respectivement à l'Entreprise KIT ELEC, CONTRIO SARL et PERRIN PEINT PEINT, pour une dépense globale de 12 927.57 € HT.

La publicité pour la mise en location est parue, pour un départ de bail au 1^{er} novembre 2014, moyennant un loyer mensuel de 550.00 € majoré de 70.00 € de frais de chauffage et eau chaude.

Appartement situé au 1^{er} étage de la salle de la Fruitière : suite à la demande de résiliation du bail, une publicité a été diffusée pour sa mise en location au 1^{er} décembre 2014, moyennant un loyer mensuel de 420.00 €.

Toilettes publiques place de la Mairie : une requalification des toilettes publiques a été confiée à Monsieur Jean-Pierre BAILLET, architecte à BELLEGARDE, avec installation d'un WC pour personnes à mobilité réduite.

AFFAIRES FONCIERES :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- ne se porte pas acquéreur du terrain sis au lieu-dit « LES TERREAUX » appartenant à Madame BUSULINI-TEYSSIEUX.

- émet un avis favorable, conformément à l'avis de FRANCE DOMAINES, des propriétés agricoles et forestières, appartenant à :

Monsieur BERTHELOT René, pour un montant de 5 000.00 €

et à Madame BERTHELOT-TEYSSIEUX Colette, pour un montant de 15 000.00 €.

Rétablissement chemin de Barmez : depuis 1984, dans le cadre du tracé de l'autoroute A40, le chemin de Barmez accédant à des constructions, a été coupé et abandonné. L'ATMP s'est engagée à rétablir une nouvelle desserte. Eu égard à différents rebondissements (changement de notaire, vente d'une partie de l'assise du futur accès ...) les négociations amiables sont restées infructueuses. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal charge l'ATMB d'engager une procédure de Déclaration d'Utilité Publique, en vue expropriation si nécessaire, des terrains correspondant au rétablissement d'une nouvelle voirie communale.

COUPE AFFOUAGERE :

Le Conseil Municipal confie à l'Office National des Forêts le découpage des 36 lots. Le tirage au sort sera fixé un samedi matin, avec présence obligatoire et engagement du délai de coupes des arbres.

D'autre part, le Conseil Municipal décide d'ajourner la coupe proposée pour 2015.

CONGRES NATIONAL DES MAIRES :

3 conseillers municipaux : Madame RAFFAULT Martine, Monsieur MUTTINELLI Gérard et Monsieur GODARD Jean-Claude participeront au Congrès à Paris les 25 et 26 novembre 2014. Les frais de transport et d'hébergement leur seront remboursés sur présentation des justificatifs.

RAPPORT D'ACTIVITES 2013 CC SEMINE :

Le Conseil Municipal prend connaissance du rapport d'activités 2013 de la Communauté de Communes de la Semine portant sur les différentes réalisations dans le champ de ses compétences et sur le bilan financier.

QUESTIONS DIVERSES :

Le Conseil Municipal :

- est informé du **Congrès Départemental des Maires**, qui se tiendra à BONNEVILLE (74) le samedi 8 novembre 2014

- prend acte de la prolongation, en phase de test, jusqu'aux congés de Toussaint, du **transport des élèves à CALLY NANT** à Franclens, le mercredi à 11 heures 30 et du bilan de l'accueil des élèves en périscolaire.

- décide de régulariser certains **crédits budgétaires 2014**, par virements, pour un montant total de 13 307.00 €.

- donne quitus à la **SEMCODA** à Bourg (01) sur son rapport de gestion 2013.
- approuve le reversement par le SYANE à la commune, d'une fraction de la **taxe communale sur les consommations d'électricité**, en application de la loi de finance rectificative pour 2014
- fixe au vendredi 12 décembre 2014, le repas de fin d'année du Conseil Municipal et du personnel communal.

LE MAIRE,

CUTELLE Marthe